

E. 212-49

— 11 —

COMMISSION chargée de l'examen de l'article 122, distrait du projet de loi, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1898. (Dessèchement d'étangs dans le département de l'Ain). (N° 96, session de 1898.)

Nommée le 5 avril 1898.

MM.

1^{er} BUREAU : GRIMAUD.

2^e — MORELLET.

3^e — VINET.

4^e — GAUTHIER. *Secrétaire*

5^e — REYMOND.

6^e — GUYOT. *Président*

7^e — GOUJON.

8^e — BOURGANEL.

9^e — ~~ALFRED POIRRIER.~~ *Président*

Charles Forest



Manuscript of the ...

1 177

1

Séance du 6 avril
Président — Poirriez Alfred
Secrétaire — Gauthier

Après une échange d'observations entre les membres de la commission, et quelle il résulte qu'il n'est pas possible de statuer au fond, qu'après une étude approfondie de la question, la commission décide d'ajourner ses travaux à la rentrée des Chambres

Le 6 avril 1898

Le Président
Poirriez

Le Secrétaire

Gauthier

Séance du 25 janvier 1899

— Président : M. Guyot — —
— Secrétaire : M. Gauthier — —

M. Raymond rapporteur donne commentaire de son rapport sur l'article additionnel à la loi de finances de 1898 *visant* les étangs de la Dombes desséchés en vertu de la convention du 13 avril 1863 relative à la concession du chemin de fer de Lathouay à Boury, et permettant sous certaines conditions la remise en eau de ces étangs.

M. le rapporteur rappelle au sujet de l'article additionnel *par vice*

La commission adopte les conclusions du rapport

Le Président
Guyot

Le Secrétaire
Gauthier

Séance du 8 février 1899 4^h 1/2
Présidence de M^r Guyot

M^r Bernard, député de l'Ain, est entendu et met
sous les yeux de la C^o de nombreux pétitionnaires habitants
des Doubs qui demandent la remise en l'am des étangs
et développe les arguments qu'il se doit de produire dans la
séance précédente ^{présent} ~~le~~ secrétaire

Guyot
Goussier

Séance du 10 Mars 1899
Président: M. Goussier
Secrétaire: M. Gauthier

M. le Ministre de l'Agriculture est entendu: il fait
l'historique de la question ~~des étangs~~ quels sont les raisons,
pour lesquels, en le plaçant du seul point de vue agricole,
il est ^{plutôt} favorable à la remise en eau des étangs de la Doubs.
Il donne quelques explications sur le côté hygiénique de la question
et déclare ne pas s'approuver au vote du projet.

Le président
Guyot

Le secrétaire
Goussier

Séance du 21 juin 1899
 Était présents M. H. Guyst, Président,
 Grunard, Bourzauel, Vernet
 et Houllé, et Forest.

M. Reynaud était excusé.

La Commission a décidé de
 provoquer l'avis officiel de l'Académie
 de médecine sur la question de
 savoir si le vote de la proposition de
 loi dont elle s'agit pourrait
 avoir un inconvénient pour
 la santé publique.

Le Président est chargé de
 se mettre en rapport avec le
 gouvernement pour provoquer
 cette consultation.

La séance est levée à 8 heures
 Le Président P. Le Secrétaire
 { Guyst H. Houllé